

Lyon 3e

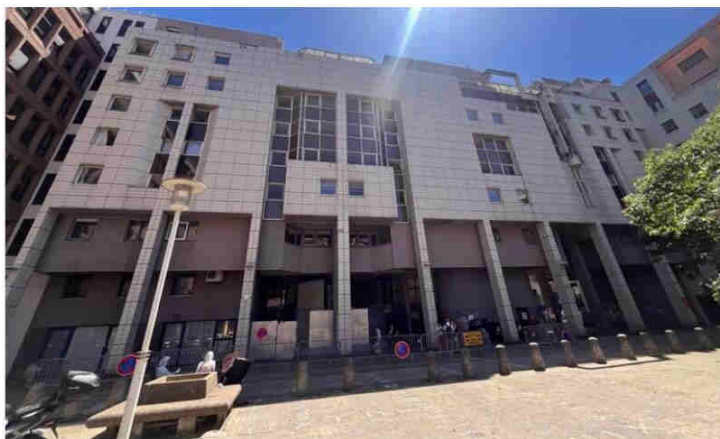
Le juge valide l'expulsion des 280 femmes et enfants de la place de Milan

Le tribunal a ordonné l'expulsion, sans délai, des 280 personnes dont 70 enfants qui occupent un immeuble, place de Milan, propriété de la Métropole, depuis mars dernier. Aucune solution d'hébergement d'urgence n'a pour l'heure été proposée. Un appel à la mobilisation est lancé ce vendredi 4 septembre.

« Nous avons des enfants, des femmes enceintes, des personnes malades et âgées qui ne savent pas où aller. » Suspendues tout l'été à la décision de la justice, les femmes qui occupent depuis le 6 mars dernier le bâtiment B11 de l'îlot Mazargan, à deux pas de la gare Part-Dieu, accusent aujourd'hui le coup. Le tribunal vient d'ordonner la libération des lieux, et à défaut, l'expulsion. 280 personnes dont 70 enfants pourraient, sans solution de logement, se retrouver à la rue. Aucun délai n'est accordé. La trêve hivernale non plus.

Des risques en termes de sécurité

La Métropole, propriétaire du site, avait engagé le recours après les élections remportées par Véronique Sarselli, présidente (LR) de la collectivité. Devant la juridiction, elle affirmait que le site présentait un



Depuis le 6 mars, 280 femmes et enfants occupent un bâtiment vide appartenant à la collectivité, à proximité de la gare Part-Dieu. Photo Tatiana Vazquez

danger manifeste et prévisible et qu'elle ne pouvait pas, en l'état, engager sa responsabilité. De leur côté, les occupantes, soutenues par les élus de gauche qui appelaient à suspendre la procédure, maintenaient que le bâtiment était habitable sans risque. Elles avaient apporté des gages de sécurité et demandaient à pouvoir rester tant que la Métropole n'avait pas lancé le réaménagement du site qui prévoit, notamment, la démolition du bâtiment squat-

té. Le juge s'était déplacé sur place pour se rendre compte. À la veille de la rentrée scolaire, il a finalement tranché : la mesure visant à mettre fin à l'occupation apparaît « nécessaire à la protection des occupants eux-mêmes contre les risques auxquels leur maintien dans les lieux les expose », justifie-t-il.

Aucune solution de logement

Dans un communiqué transmis à la presse, Véronique Sar-

selli souligne : « Nous avons pris nos responsabilités en saisissant la justice. La protection des personnes vulnérables ne peut consister à les maintenir dans un lieu qui met leur sécurité et leur santé en danger. » Elle élude la question de l'hébergement des femmes et des enfants de moins de trois ans dont elle a la compétence. Aucune solution d'hébergement d'urgence n'est pour l'heure proposée.

Selon une source proche du

dossier, la Métropole peut à tout moment requérir le concours de la force publique. Les services de l'État mettraient dès lors, en œuvre la décision de tribunal. Au préalable, le recensement des occupants et un diagnostic social doivent être effectués et la situation des personnes les plus vulnérables, évaluées, afin de rechercher, pour elles, « la meilleure solution ».

« Nous nous battons pour le garder »

Pas de quoi apaiser les craintes de retourner sur le trottoir et d'affronter les violences physiques et sexuelles. « La Métropole préfère avoir un campement plutôt qu'un bâtiment occupé. Car c'est ce qui nous attend si l'expulsion a lieu », s'inquiète dans un communiqué le collectif Solidarité femmes à la rue qui accompagne les personnes de la place de Milan et annonce : « On ne va rien lâcher, nous nous sommes battues pour avoir ce bâtiment et nous nous battons pour le garder. »

Un appel à la mobilisation est lancé ce 4 septembre à midi pour une marche entre la place de Milan et l'hôtel de la Métropole où les femmes demanderont à être reçues.

● TV.

Lyon 1er

Un espace de 350 m² consacré à la musique s'installe en Presqu'île

À la rentrée 2026, Wipay ouvre un nouveau centre de musique au cœur de Lyon. Conçu comme un véritable espace d'apprentissage, de pratique, de création et de partage, le centre sera inauguré le 15 octobre. Une journée portes ouvertes est organisée ce samedi 5 septembre.

Après six ans de développement à Lyon à travers ses cours à domicile, à distance, ses ateliers et ses stages, Wipay franchit une nouvelle étape avec l'ouverture d'un nouveau centre musical. Situé au 9, rue de l'Arbre Sec,

en plein cœur de la Presqu'île, ce nouvel espace de 350 m² a été imaginé comme un véritable lieu de rencontre et de pratique ouvert à tous les publics.

Mix DJ, piano, guitare...

Pensé pour favoriser les échanges entre musiciens, le centre réparti sur trois niveaux, proposera des cours en duo ou en trio, des ateliers de pratique collective encadrés par des musiciens professionnels, des stages thématiques, des animations musicales destinées aux entreprises et aux collectivités et un espace permanent de pratique libre. Les

équipements innovants du lieu maximisant la pratique du casque permettent d'autre part à chacun, amateur comme professionnel, de vivre pleinement sa passion sans aucune incidence sonore pour l'environnement extérieur.

Le centre propose trois salles dédiées aux cours et ateliers, deux salles HQA (Haute Qualité Audio), dix postes de pratique libre entièrement équipés (piano, guitare, musique assistée par ordinateur, mix DJ...), un studio de musique assisté par ordinateur (MAO) et de composition intégrant des équipements d'enregistre-

ment audio et vidéo (disponible à la location).

Wipay compte ouvrir une quinzaine de centres en France dans les quatre prochaines années. Une journée Porte ouverte est organisée ce samedi 5 septembre de 10 à 17 heures. Au programme, visite du centre, découverte des différents espaces, rencontre avec les professeurs, démonstrations musicales, informations et inscriptions.

L'inauguration aura lieu quant à elle le 15 octobre prochain.

● De notre correspondant Yves Le Flem



Eric Magny, le dirigeant de Wipay. Photo fournie